

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Wifak International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 avril 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Fethi NEJI.

BILAN

Arrêtée au 31 Décembre 2022

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-22	31-déc.-21
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	111 969 507	107 604 774
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	164 672 843	176 679 603
AC03 Créances sur la clientèle	1-3	803 392 578	603 571 413
AC04 Portefeuille titres commercial	1-4	43 010	44 204
AC05 Portefeuille d'investissement	1-5	45 299 377	17 250 929
AC06 Valeurs immobilisées	1-6	52 918 884	53 567 389
AC07 Autres actifs	1-7	71 742 671	36 500 477
TOTAL ACTIFS		1 250 038 870	995 218 789
PA01 Banque Centrale, CCP	2-1	130 477 750	90 270 725
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	2-2	15 185 399	618 339
PA03 Dépôts de la clientèle	2-3	747 992 618	629 479 446
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	62 930 857	56 879 309
PA05 Autres passifs	2-5	133 253 575	63 043 604
TOTAL PASSIFS		1 089 840 199	840 291 423
CP01 Capital	3-1	150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		20 542 419	20 542 419
CP03 Actions propres		(694 663)	(694 663)
CP04 Autres capitaux propres		16 114 111	16 112 582
CP05 Résultats reportés		(31 032 972)	(36 375 337)
CP06 Résultat de l'exercice		5 269 776	5 342 365
TOTAL CAPITAUX PROPRES		160 198 671	154 927 366
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 250 038 870	995 218 789

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2022	31 déc 2021
PASSIFS EVENTUELS		
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	27 888 541	16 277 252
HB 02- Crédits documentaires	15 897 965	15 732 472
HB 03- Actifs donnés en garantie	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	43 786 506	32 009 724
ENGAGEMENTS DONNES		
HB 04- Engagements de financement donnés	130 656 770	101 014 550
HB 05- Engagements sur titres	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	130 656 770	101 014 550
ENGAGEMENTS RECUS		
HB 06- Engagements de financement reçus	0	0
HB 07- Garanties reçues	129 918 953	113 870 575(*)
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	129 918 953	113 870 575

(*) Ce solde a été retraité pour le besoin de comparabilité.

ETAT DE RESULTAT
Arrêtée au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31 déc 2022	31 déc 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
	-	104 151 511	84 001 712
PR01 Marges et revenus assimilés	5-1	81 363 612	66 123 404
PR02 Commissions en produits	5-2	19 215 913	15 494 127
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	3 152 216	1 917 783
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	419 770	466 398
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
	-	(43 148 175)	(34 321 220)
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5-5	(41 657 544)	(32 958 431)
CH02 Commissions encourues	5-6	(1 490 631)	(1 362 789)
CH03 Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		61 003 336	49 680 492
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(13 553 927)	(6 506 196)
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(317 938)	(767 251)
PR07 Autres produits d'exploitation	5-9	8 669	50 230
CH06 Frais de personnel	5-10	(25 214 589)	(23 371 764)
CH07 Charges générales d'exploitation	5-11	(12 297 652)	(9 650 992)
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(4 790 297)	(4 372 943)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 837 602	5 061 576
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires		668 050	475 467
CH011 Impôt sur les bénéfices		(235 376)	(189 378)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 270 276	5 347 665
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(500)	(5 300)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 269 776	5 342 365
Modification comptable		-	(3 540 026)
RESULTAT NET APRES MODIFICATION		5 269 776	1 802 339

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêtée au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2022	31 déc 2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	104 049 961	86 957 397
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(40 373 581)	(33 150 008)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(221 592 401)	(134 155 328)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	116 248 749	141 454 867
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(28 771 496)	(24 109 913)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	34 904 672	(14 220 432)
Impôt sur le bénéfice	(235 876)	(194 678)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	(35 769 972)	22 581 905
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2	
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	45 989	3 771 899
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(28 094 437)	807 252
Acquisition / cessions sur immobilisations	(4 141 792)	(2 486 378)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(32 190 240)	2 092 773
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3	
Encaissement d'emprunt obligataire	20 000 000	25 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(10 504 776)	(5 790 490)
Remboursement d'emprunts	(3 953 847)	(4 453 846)
Mouvements sur fond social et de retraite	1 529	2 126
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	5 542 906	14 757 790
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-62 417 306	39 432 468
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	193 439 515	154 007 047
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	131 022 209	193 439 515

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2022

PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2022 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	150 000 000	

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- **Les provisions collectives :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2023-02 du 24 février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2023-02 du 24 février 2023. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière

- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices
- iii. Majoration des taux de migrations historiques.
- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- *Portefeuille-titres commercial :*

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. La juste valeur est la valeur probable de négociation, elle est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

3- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêt des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB &GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2022. Les charges et les produits libellé en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2022.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2022 s'est caractérisé par :

- L'émission et la clôture d'un cinquième emprunt obligataire conformément aux percepts de la Finance Islamique pour un montant de 20 KDT ;
- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2023 de la catégorie banque islamique » ;
- L'expansion du réseau de la banque de 6 nouvelles agences ;
- L'acquisition de 95,9% du capital de la société des assurances « ATTAKAFULIA ».

11- Modification comptable :

Courant l'année 2022, la banque a procédé à un changement d'estimation comptable relatif à l'évaluation des garanties reçues de la clientèle. Le critère retenu c'est la valeur minimale entre le total engagement et la valeur de garantie reçue. Les chiffres comparatifs pour l'année 2021 ont été retraités par conséquence. Le détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2021 MODIFIE	31/12/2021 APPROUVE	EN DT
			VARIATION
Garanties reçues	113 870 575	334 209 888	-220 339 313

12- Note sur le contrôle fiscal :

La WFAK INERNATIONAL BANK a été notifiée respectivement le 30 décembre 2020 et le 19 avril 2021 des résultats du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 1^e janvier 2015 au 31 décembre 2019. Ces notifications ont évoqué ce qui suit :

- Un redressement global de 3 984 449 DT en principal et pénalités.
- Une baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT), constatés au 31 décembre 2019.
- La fixation du montant des amortissements différés à 4 142 512 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 040 123 DT au 31 décembre 2019 ;

En date du 7 Avril 2022, un PV de conciliation global, et couvrant les deux notifications, a été signé entre les deux parties. Les résultats de cet accord sont les suivants :

- Le paiement par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de 1 854 625 DT répartis entre 1 516 242 DT au titre du principal et 338 383 DT au titre des pénalités fiscales administrative représentant 50% de leur montant (conformément à l'article 67 de la loi de finance pour la gestion 2022) ;
- La fixation du report d'IS à 955 176 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du report de la TVA, au 31 décembre 2019, à 7 119 815 DT ;
- La fixation du montant des amortissements différés à 7 957 254 DT au 31 décembre 2019 ;
- La fixation du montant des reports déficitaires à 15 830 714 DT au 31 décembre 2019 ;

I. NOTES EXPLICATIVES

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à 111 969 507 DT contre 107 604 774 DT au 31 Décembre 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 4%.

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	12 444 985	5 456 487	6 988 498	128%
BCT, CCP et TGT	99 581 190	102 204 955	(2 623 765)	-3%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	-	0%
Total	111 969 507	107 604 774	4 364 733	4%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 164 672 843 DT au 31 déc 2022 contre 176 679 603 DT au 31 déc 2021 enregistrant ainsi une baisse de 7 %

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	144 167 374	138 653 288	5 514 086	4%
Créances sur les établissements Financiers	20 505 469	38 026 315	(17 520 846)	-46%
Total	164 672 843	176 679 603	(12 006 760)	-7%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	- 144 167 374	144 167 374	144 167 374
Créances sur les établissements Financiers	- 20 505 469	20 505 469	20 505 469
Total	- 164 672 843	164 672 843	164 672 843

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	- 144 167 374	144 167 374	144 167 374
Créances sur les établissements Financiers	- 20 505 469	20 505 469	20 505 469
Total créances sur les établissements financiers	- 164 672 843	164 672 843	164 672 843

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 144 167 374 DT au 31 déc 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	584 940	390 800	194 140	50%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(144 900)	(147 295)	2 395	-2%
Placements MOUDHARABA interbancaire	143 554 100	138 346 050	5 208 050	4%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	173 234	63 733	109 501	172%
Total créances sur les établissements bancaires	144 167 374	138 653 288	5 514 086	4%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 505 469 DT au 31 déc 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	20 416 667	37 916 667	(17 500 000)	-46%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	88 802	109 648	(20 846)	-19%
Total créances sur les établissements financiers	20 505 469	38 026 315	(17 520 846)	-46%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	143 727 334	0	0	0	440 040,00	144 167 374
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	584 940	584 940
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-144 900	(144 900)
Placements MOUDHARABA interbancaire	143 554 100	-	-	-	-	143 554 100
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	173 234	-	-	-	-	173 234
Etablissements financiers	8 838 802	3 750 000	7 916 667	-	0	20 505 469
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	8 750 000	3 750 000	7 916 667	-	-	20 416 667
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	88 802	-	-	-	-	88 802
Total	152 566 136	3 750 000	7 916 667	-	440 040	164 672 843

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	144 167 374	144 167 374
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	584 940	584 940
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	(144 900)	(144 900)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	143 554 100	143 554 100
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	173 234	173 234
Etablissements financiers	-	-	-	20 505 469	20 505 469
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	20 416 667	20 416 667
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	88 802	88 802
Total	-	-	-	164 672 843	164 672 843

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 603 571 413 DT au 31 déc 2021 à 803 392 578 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 33 %

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Kardh Hassan	4 422 787	4 296 400	126 387	3%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	798 969 791	599 275 013	199 694 778	33%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	784 409 254	599 073 780	185 335 474	31%
Financement Mourabaha	511 605 321	336 171 376	175 433 945	52%
Financement Ijara	324 423 164	302 390 518	22 032 646	7%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés sur créances	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	14 560 537	201 233	14 359 304	7136%
Produits à recevoir sur financements rééchelonnés	-	-	-	-
Total	803 392 578	603 571 413	199 821 165	33%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle	-	-	798 969 791	798 969 791
Total	-	-	803 392 578	803 392 578

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Kardh Hassan	0	0	0	0	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	48 577 409	77 918 990	107 138 483	32 949 147	532 385 762	798 969 791
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	42 467 360	69 468 502	107 138 483	32 949 147	532 385 762	784 409 254
Financement Mourabaha (encours et impayés)	42 280 626	64 429 478	28 360 146	32 712 739	343 822 332	511 605 321
Financement Ijara (encours et impayés)	186 734	5 039 024	78 778 337	236 408	240 182 661	324 423 164
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(45 178 861)	(45 178 861)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(6 440 370)	(6 440 370)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	6 110 049	8 450 488	-	-	-	14 560 537
Total	48 577 409	77 918 990	107 138 483	32 949 147	536 808 549	803 392 578

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	31 déc 2022
Kardh Hassan	0	4 422 787	4 422 787
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	251 959 265	547 010 526	798 969 791
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	251 959 265	532 449 989	784 409 254
Financement Mourabaha (encours et impayés)	167 718 762	343 886 559	511 605 321
Financement Ijara (encours et impayés)	84 240 503	240 182 661	324 423 164

Provisions sur créances douteuses et litigieuses	0	(45 178 861)	(45 178 861)
Profits réservés sur créances	0	(6 440 370)	(6 440 370)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	0	14 560 537	14 560 537
Total	251 959 265	551 433 313	803 392 578

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	784 409 254	599 073 780	185 335 474	31%
Portefeuille Ijara*	324 423 164	302 390 518	22 032 646	7%
Encours financiers	286 608 242	271 219 475	15 388 767	6%
Impayés et autres facturations	39 374 470	32 942 267	6 432 203	20%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 559 548)	(1 771 224)	211 676	-12%
-	-	-	-	-
Portefeuille Mourabaha*	511 605 321	336 171 376	175 433 945	52%
Mourabaha Court terme	264 897 068	130 089 299	134 807 769	104%
Encours financiers	243 254 983	114 511 270	128 743 713	112%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	1 899 225	892 934	1 006 291	113%
Impayés sur Financement Mourabaha	19 742 860	14 685 095	5 057 765	34%
Mourabaha Moyen terme	198 843 127	166 914 697	31 928 430	19%
Encours financiers	190 941 202	164 244 863	26 696 339	16%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	2 085 513	1 463 241	622 272	43%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 816 412	1 206 593	4 609 819	382%
Mourabaha Long terme	47 865 126	39 167 380	8 697 746	22%
Encours financiers	46 140 647	38 240 633	7 900 014	21%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	879 513	588 722	290 791	49%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	844 966	338 025	506 941	150%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés sur créances	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Autres concours à la clientèle en devises	14 560 537	201 233	14 359 304	7136%
Encours financiers	14 549 644	192 048	14 357 596	7476%
Produits à recevoir	10 893	9 185	1 708	19%
Produits à recevoir sur financements rééchelonnés*	-	-	-	-
Total	798 969 791	599 275 013	199 694 778	33%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 déc 2022, présentent un solde de 286 608 242 DT contre 271 219 475 DT au 31 déc 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 6% qui se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2021	1 418 709 197	1 147 489 722	271 219 475
Capital Amorti des anciens contrats		89 668 954	-89 668 954
Ajouts de la période	149 923 625	29 689 863	120 233 762
Investissement	142 380 404	29 042 785	113 337 619
Relocation	7 543 221	647 078	6 896 143
Retraits de la période	59 924 782	44 748 741	15 176 041
Cession de la valeur Résiduelle	22 606 994	22 606 631	363
Cession anticipée	20 579 878	14 900 945	5 678 933

Transferts (Cession)	4 970 577	3 046 203	1 924 374
Relocation	8 861 686	1 900 788	6 960 898
Carence	2 905 647	2 294 174	611 473
Solde 31-12-2022	1 508 708 040	1 222 099 798	286 608 242

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Paievements minimaux sur contrats actifs (1)	345 319 098	319 315 853	26 003 245	8%
A recevoir dans moins d'un an	127 848 036	122 073 250	5 774 786	5%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	208 656 438	192 379 935	16 276 503	8%
A recevoir dans plus de 5 ans	8 814 624	4 862 668	3 951 956	81%
Produits financiers non acquis (2)	65 144 240	57 521 932	7 622 308	13%
A recevoir dans moins d'un an	29 078 135	27 269 168	1 808 967	7%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	35 186 814	29 590 184	5 596 630	19%
A recevoir dans plus de 5 ans	879 291	662 580	216 711	33%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	280 174 858	261 793 921	18 380 937	7%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	6 433 384	9 425 554	-2 992 170	-32%
Total	286 608 242	271 219 475	15 388 767	6%

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2022, se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Provision individuelles	(29 754 145)	(26 117 999)	(3 636 146)	14%
Provisions collectives	(12 762 448)	(7 839 112)	(4 923 336)	63%
Provisions additionnelles	(2 662 268)	(1 121 820)	(1 540 448)	137%
Total provisions sur créances	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Profits réservés	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Total profits réservés	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Total général des provisions et profits réservés	(51 619 231)	(39 488 114)	(12 131 117)	31%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(35 078 931)	(33 285 058)	(1 793 873)	5%
Dotation de l'exercice	(22 103 342)	(10 259 870)	(11 843 472)	115%
Reprise de l'exercice	12 003 412	8 465 997	3 537 415	42%
Total provisions	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	85 567 205	69 397 872	16 169 334	23%
Profits réservés au 31/12/N-1	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
Dotation aux profits réservés	(2 683 458)	(2 010 890)	(672 569)	33%
Reprise profits réservés de l'exercice	652 271	1 252 909	(600 637)	-48%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des profits réservés au 31/12/N	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%

ANALYSE PAR CLASSE

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-22	au 31-12-21
Encours en principal Impayés	583 693 218	169 824 384	7 177 516	4 638 665	6 501 502	10 312 415	782 147 700	591 653 446
Autres débits	13 322	14 951 878	2 945 434	4 281 487	10 983 549	29 183 881	62 359 551	44 537 355
Règlements non affectés	497 518	1 526 730	158 671	171 433	1 209 689	4 165 702	7 729 743	5 950 871
Produits à recevoir MOURABAHA	(2 456 840)	(255 950)	1 904	1 317	(624 661)	(186 175)	(3 520 405)	(2 801 306)
Produits perçus d'avance IJARA	1 933 453	348 068	11 541	7 526	9 459	11 440	2 321 487	1 645 835
Débits de compte	(772 465)	(499 168)	(32 001)	(20 081)	(9 786)	(28 597)	(1 362 098)	(1 771 224)
	945 874	357 335	155 616	307 608	2 239 581	400 535	4 406 549	4 298 156
ENGAGEMENTS BILANTIELS	583 854 080	186 253 277	10 418 681	9 387 955	20 309 333	43 859 201	854 082 527	643 513 133
ENGAGEMENTS HORS BILAN	155 557 976	17 293 265	185 400	30 053	9 995	1 366 586	174 443 275	133 024 274
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	739 412 056	203 546 542	10 604 081	9 418 008	20 319 328	45 225 787	1 028 525 802	776 537 407
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	15 416 667	0	0	0	0	0	15 416 667	37 916 667
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	754 828 723	203 546 542	10 604 081	9 418 008	20 319 328	45 225 787	1 043 942 469	814 454 074
<i>Dont Créances Classées</i>			10 604 080	9 418 009	20 319 328	45 225 788	85 567 205	69 397 872
Agios réservés	-	-	(373 382)	(535 286)	(1 570 947)	(3 960 755)	(6 440 370)	(4 409 183)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(224 428)	(806 311)	(8 734 064)	(19 989 342)	(29 754 145)	(26 118 381)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(280 417)	(2 381 851)	(2 662 268)	(1 121 819)
Provisions collectives	(12 762 448)	-	-	-	0	0	(12 762 448)	(7 839 112)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(12 762 448)		(597 810)	(1 341 597)	(10 585 428)	(26 331 948)	(51 619 231)	(39 488 495)
ENGAGEMENTS NETS	726 649 608	203 546 542	10 006 271	8 076 411	9 733 900	18 893 839	976 906 571	737 048 912
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1,02%	0,90%	1,95%	4,33%		8,52%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			5,64%	14,25%	52,10%	58,22%		45,61%

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 43 010 DT au 31 déc 2022 Le détail des titres de transactions détenus par la Banque à cette date se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Titres de transaction	43 010	44 204	(1 194)	-3%
Titres cotés	43 010	44 204	(1 194)	-3%
Titres Ami	16 077	16 975	(898)	-5%
Titres Unimed	13 101	13 634	(533)	-4%
Titres SAH	13 832	13 595	237	2%
Titres non cotés	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-
Total	43 010	44 204	(1 194)	-3%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Co-entreprises	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	43 010	43 010
Titres cotés	-	-	-	-	43 010	43 010
Titres Ami	-	-	-	-	16 077	16 077
Titres Unimed	-	-	-	-	13 101	13 101
Titres SAH	-	-	-	-	13 832	13 832
Titres non cotés	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	43 010	43 010

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 déc 2022 un solde de 45 299 377 DT contre 17 250 929 DT au 31 déc 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 163 %

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Titres d'investissement (1)	10 103 958	14 755 226	(4 651 268)	-32%
Titres de participation (2)	69 453	69 453	-	0%
Parts dans les entreprises liées (3)	33 505 966	900 000	32 605 966	3623%
Titres participatifs	1 620 000	1 526 250	93 750	6%
Total	45 299 377	17 250 929	28 048 448	163%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement (1)	1 063 343	9 040 615	10 103 958
Titres de participation (2)	-	69 453	69 453
Parts dans les entreprises liées (3)	-	33 505 966	33 505 966
Titres participatifs	-	1 620 000	1 620 000
Total	1 063 343	44 236 034	45 299 377

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 Décembre 2022 et 31 Décembre 2021 se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Fonds Gérés	10 103 958	14 755 226	(4 651 268)	-32%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(437 423)	(450 000)	12 577	-3%
Fonds Gérés Wifak Sicar	11 012 659	15 300 000	(4 287 341)	-28%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	-	500 000	(500 000)	-100%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	701 003	1 000 000	(298 997)	-30%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	250 253	2 000 000	(1 749 747)	-87%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	839 725	1 400 000	(560 275)	-40%

Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	960 001	1 400 000	(439 999)	-31%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	3 761 677	4 500 000	(738 323)	-16%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(1 261 049)	(930 534)	(330 515)	36%
Revenus des fonds gérés	299 771	345 760	(45 989)	-13%
Revenus sur les Fonds Gérés	299 771	345 760	(45 989)	-13%
Titres d'investissement hors Fonds gérés	-	-	-	-
Montants bruts	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-
Total	10 103 958	14 755 226	-4 651 268	-32%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 Déc 2022 se présente comme suit :

Description	31 déc 2021	Méthode d'évaluation
SOTEMAIL	465 678	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
SOMOCER	480 000	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
OFFICE PLAST	711 404	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
CERAMIQUES DU SUD	470 000	Selon la valeur d'usage
SEFRIM	250 000	Selon la valeur d'usage
SNACKS	-	Selon la valeur d'usage
EL BANNA	3 500 000	Selon la valeur d'usage
ROYAL OLIVE OIL	400 000	Selon la valeur d'usage
CCT	2 000 000	Selon la valeur d'usage
TAIMET	2 000 000	Selon la valeur d'usage
Comptes WIB	735 577	Selon la valeur d'usage
SERPSUD	60 000	Selon la valeur d'usage
MEDFOOD	150 000	Selon la valeur d'usage
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	Selon la valeur d'usage
CERAMIQUES DU SUD	240 000	Selon la valeur d'usage
Total	11 502 659	-

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

Les titres cotés sont évalués selon le cours moyen du dernier mois d'arrêté.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	0	0%
Provisions sur titres de participation	(100 000)	(100 000)	-	0%
Total	69 453	69 453	0	0%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	% de détention	31.12.2022	Provision 31.12.2022	Provision
-------	----------------	------------	----------------------	-----------

	31.12.2021			
SIBTEL	0,62%	69 353	-	-
Med Food SA	3,33%	100 000	-100 000	-100 000
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-	-
Total		169 453	-100 000	-100 000

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Parts dans les entreprises liées (*)	33 505 966	900 000	32 605 966	3623%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Total	33 505 966	900 000	32 605 966	3623%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	Siège social	% de détention	Capitaux propres au 31 Déc 2022	Résultat au 31 Déc 2022
Wifak Sicar	Immeuble Ines, Bloc B, 3ème étage, Centre Urbain Nord - Tunis	97,83%	1 879 569	195 834
ATTAKAFULIA	15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère	95,90%	27 957 111	878 715
Total				

1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 120 000 DT.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 déc 2022 un solde de 52 918 884 DT contre un solde de 53 567 389 DT au 31 déc 2021 enregistrant ainsi une baisse de 1%

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 131 141	4 684 230	-553 089	-12%
Immobilisations incorporelles	8 980 801	8 506 104	474 697	6%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 849 660)	(3 821 874)	(1 027 786)	27%
Immobilisations corporelles	48 648 941	48 743 364	-94 423	0%
Immobilisations corporelles	68 457 303	64 818 487	3 638 816	6%
Amortissement des immobilisations corporelles	(19 808 362)	(16 075 123)	(3 733 239)	23%
Immobilisations encours	138 802	139 795	-993	-1%
Immobilisations encours	138 802	139 795	-993	-1%
Total	52 918 884	53 567 389	(648 505)	-1%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2022
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés	VCN
1) Immobilisations Incorporelles	8 506 104	474 697	-	8 980 801	(3 821 874)	(1 027 786)	(4 849 660)	4 131 141
* Licence	2 010 460	474 697		2 485 157	(1 086 797)	(417 240)	(1 504 037)	981 120
* Logiciels	6 488 443	-		6 488 443	(2 729 320)	(609 106)	(3 338 426)	3 150 017
* Site web	7 201	-		7 201	(5 757)	(1 440)	(7 197)	4
* Droit au bail						0		-
2) Immobilisations Corporelles	64 818 487	3 638 816	-	68 457 303	(16 075 122)	(3 733 240)	(19 808 362)	48 648 941
Immobilisations d'exploitation	53 641 805	2 694 156	-	56 335 961	(8 781 682)	(2 272 355)	(11 054 037)	45 281 924
* Terrains d'exploitation	9 966 293	174 694		10 140 987		-		10 140 987
* Bâtiments	29 919 047	997 750		30 916 797	(3 584 684)	(795 443)	(4 380 127)	26 536 670
* Aménagements de bâtiments	13 756 465	1 521 712		15 278 177	(5 196 998)	(1 476 912)	(6 673 910)	8 604 267
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 731 613	60 361		1 791 974	(795 138)	(163 767)	(958 905)	833 069
Matériels de Transport	1 169 403	463 085		1 632 488	(787 481)	(121 653)	(909 134)	723 354
Matériels Informatique	7 263 543	173 771		7 437 314	(4 941 148)	(1 034 712)	(5 975 860)	1 461 454
Machines DAB et GAB	900 068	213 965		1 114 033	(768 691)	(140 753)	(909 444)	204 589
Coffres Forts	111 073	33 478		144 551		0	0	144 551
Autres Immobilisations	982	0		982	-982	0	(982)	-
3) Immobilisation en cours	139 794	(992)	-	138 802	-	-	-	138 802
Immobilisations corporelles en cours	53 956	(36 231)		17 725	0	-	0	17 725
Immobilisations incorporelles en cours	85 838	35 239		121 077	0	-	0	121 077
TOTAUX	73 464 385	4 112 521	-	77 576 906	(19 896 996)	(4 761 026)	(24 658 022)	52 918 884

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2022 un solde de 17 725 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2021	Acquisition / Reclassement 2022	Valeur Brute 31/12/2022
CONSTRUCTIONS EN COURS	30 032	(30 032)	-
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	23 924	(6 199)	17 725
Total	53 956	(36 231)	17 725

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 31/12/2022 un solde de 121 077 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2021	Acquisition / Reclassement 2022	Valeur Brute 31/12/2022
LOGICIEL EN COURS	85 838	35 239	121 077
Total	85 838	35 239	121 077

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition, d'une valeur de 7 201 DT.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 déc 2022 un montant de 71 742 671 DT contre un montant de 36 500 477 DT au 31 déc 2021 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	8 297 627	3 568 167	4 729 460	133%
Comptes d'attente	8 239 580	3 450 213	4 789 367	139%
Comptes d'attente de la salle de marché	158 300	133 364	24 936	19%
Comptes d'attente de la compensation	8 081 280	3 316 849	4 764 431	144%
Comptes de régularisation	58 047	117 954	(59 907)	-51%
Autres	65 197 114	34 443 167	30 753 947	89%
Stock de matière, fourniture et timbres	231 780	180 791	50 989	28%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	-
Cartes et imprimés en stock	231 780	180 791	50 989	28%
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	36 912 057	15 942 801	20 969 256	132%
Etat, impôts et taxes	5 654 627	1 914 111	3 740 516	195%
Dépôts et cautionnements	844 004	844 004	-	0%
Opérations avec le personnel	13 477 231	9 345 012	4 132 219	44%
Autres créances sur l'Etat	2 624 560	3 256 050	(631 490)	-19%
Débiteurs divers	4 255 457	744 248	3 511 209	472%
Charges à répartir	-	-	-	-
Autres	1 197 398	2 216 150	(1 018 752)	-46%
Total brut	73 494 741	38 011 334	35 483 407	93%
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(1 752 070)	(1 510 857)	(241 213)	16%
Total net	71 742 671	36 500 477	35 242 194	97%

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(20 231)	(20 231)	-	0%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(496 407)	(348 194)	(148 213)	43%
Autres provisions	(414 203)	(321 203)	(93 000)	29%
Total	(1 752 070)	(1 510 857)	(241 213)	16%

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 130 477 750 DT au 31 déc 2022 contre un solde de 90 270 725 DT au 31 déc 2021 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	130 000 000	90 000 000	40 000 000	44%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	477 750	270 725	207 025	76%
Total	130 477 750	90 270 725	40 207 025	45%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 déc 2022 un montant de 15 185 399 DT contre un montant de 618 339 DT au 31 déc 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 2356%

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	15 185 399	618 339	14 567 060	2356%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Total	15 185 399	618 339	14 567 060	2356%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	15 185 399	15 185 399
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-
Total	-	15 185 399	15 185 399

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	581 643	618 339	(36 696)	-6%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	14 603 756	-	14 603 756	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	15 185 399	618 339	14 567 060	2356%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	15 185 399	-	-	-	15 185 399
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	581 643	-	-	-	581 643
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	14 500 000	-	-	-	14 500 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	103 756	-	-	-	103 756
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	15 185 399	-	-	-	15 185 399

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	15 185 399	15 185 399
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	15 185 399	15 185 399

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 déc 2022 un solde de 747 992 618 DT contre un montant de 629 479 446 DT au 31 déc 2021 et se décomposent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dépôts à vue	276 161 196	250 817 468	25 343 728	10%
Dépôts à vue	274 266 868	249 051 416	25 215 452	10%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 894 328	1 766 052	128 276	7%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	471 831 422	378 661 978	93 169 444	25%
Tawfir	227 784 097	183 480 371	44 303 726	24%
Tawfir	227 553 047	183 306 455	44 246 592	24%
Dettes rattachées sur tawfir	231 050	173 916	57 134	33%
Istithmar	158 756 257	130 463 649	28 292 608	22%
Istithmar en dinars	143 895 705	112 929 200	30 966 505	27%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	5 421 407	3 372 643	2 048 764	61%
Istithmar en devises	9 371 963	14 124 873	(4 752 910)	-34%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	67 182	36 933	30 249	82%
Autres sommes dues à la clientèle	85 291 068	64 717 958	20 573 110	32%
Total	747 992 618	629 479 446	118 513 172	19%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	274 266 868	-	-	-	-	274 266 868
Tawfir	227 553 047	-	-	-	-	227 553 047
Istithmar	42 077 780	83 221 673	27 656 215	312 000	-	153 267 668
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	85 291 068	85 291 068
Dettes rattachées	7 613 967	-	-	-	-	7 613 967
Total	551 511 662	83 221 673	27 656 215	312 000	85 291 068	747 992 618

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation, se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	25 615 746	-	-	248 651 122	274 266 868
Tawfir	-	-	-	227 553 047	227 553 047
Istithmar	5 000 000	-	-	148 267 668	153 267 668
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	85 291 068	85 291 068
Dettes rattachées	283 714	-	-	7 330 253	7 613 967
	30 899 460	-	-	717 093 158	747 992 618

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 déc 2022, le solde de cette rubrique s'élève à 62 930 857 DT contre un montant de 56 879 309 DT au 31 déc 2021 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts Matérialisés (1)	6 010 384	10 017 306	(4 006 922)	-40%
Emprunts obligataires (2)	56 920 473	46 862 003	10 058 470	21%
Total	62 930 857	56 879 309	6 051 548	11%

❶ Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts Matérialisés	5 930 769	9 884 616	(3 953 847)	-40%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	79 615	132 690	(53 075)	-40%
Total	6 010 384	10 017 306	(4 006 922)	-40%

❷ Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Emprunts obligataires	55 420 421	45 925 197	9 495 224	21%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	1 500 052	936 806	563 246	60%
Total	56 920 473	46 862 003	10 058 470	21%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	6 010 384	6 010 384
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	56 920 473	56 920 473
Total	-	-	-	62 930 857	62 930 857

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	1 068 076	2 965 385	1 976 923	-	6 010 384
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	2 159 941	11 244 885	37 601 362	5 914 285	56 920 473
Total	3 228 017	14 210 270	39 578 285	5 914 285	62 930 857

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 déc 2022 et au 31 déc 2021 :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	6 953 086	6 295 037	658 049	10%
Provisions pour passifs et charges	6 953 086	6 295 037	658 049	10%
Comptes d'attente et de régularisation	126 300 489	56 748 567	69 551 922	123%
<i>Comptes d'attente</i>	13 543 762	7 908 338	5 635 424	71%
<i>Comptes de régularisation</i>	29 641 361	3 523 685	26 117 676	741%
Créditeurs divers	75 368 272	39 871 001	35 497 271	89%
Fournisseurs	72 194 986	37 461 985	34 733 001	93%
Dépôts du personnel	1 329 698	754 386	575 312	76%
Prestataire de services	1 843 588	1 654 630	188 958	11%

Etat, impôts et taxes	5 695 458	3 181 090	2 514 368	79%
Autres	2 051 636	2 264 453	(212 817)	-9%
Total Autres passifs	133 253 575	63 043 604	70 209 971	111%

* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021
Provision pour congés payés	2 218 184	1 947 104
Provision pour départ à la retraite	3 364 742	2 353 933
Provision pour risque fiscal	-	1 854 000
Provision pour litige	362 160	140 000
Provision pour risques divers	1 008 000	-
Total	6 953 086	6 295 037

Notes 3- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 98 924 actions propres de 5 DT chacune pour un coût total de 694 663 DT.

Au 31 déc 2022, les capitaux propres de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » ont atteint 160 198 671 DT contre 154 927 366 DT au 31 déc 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 3%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	675 583	15 437 000	(32 835 311)	(3 540 027)	5 342 365	154 927 366
Affectation résultat 2021									1 802 338	3 540 027	-5 342 365	0
Variation de la période							1 528					1 528
Résultat de la période.											5 269 776	5 269 776
Capitaux Propres au 31 déc 2022	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	677 111	15 437 000	(31 032 972)	-	5 269 776	160 198 671

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Fonds social remboursable	677 111	675 583
Fonds social non remboursable	0	0
Total	677 111	675 583

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 27 888 541 DT contre 16 277 252 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Cautions (1)	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%
Avals (2)	-	-	-	-
Total	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2022, comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	0%
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	0%
Cautions en faveur de la clientèle	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%
Total	27 888 541	16 277 252	11 611 289	71%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	1 153 018	-	-	26 735 523	27 888 541
Total	1 153 018	0	0	26 735 523	27 888 541

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2022, comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 15 897 965 DT au 31 déc 2022 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Crédits documentaires Import	15 897 965	15 732 472	165 493	1%
Total	15 897 965	15 732 472	165 493	1%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires Import	7 411 090	-	-	8 486 875	15 897 965
Total	7 411 090	0	0	8 486 875	15 897 965

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 déc 2022 à 130 656 770 DT contre 101 014 550 DT au 31 déc 2021 enregistrant ainsi une augmentation de 29% et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Engagements de financement donnés	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	121 525 194	88 741 187	32 784 007	37%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	9 131 576	12 273 363	(3 141 787)	-26%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Total	130 656 770	101 014 550	29 642 220	29%

La ventilation des engagements données selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	3 606 848	0	0	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	3 606 848	-	-	127 049 922	130 656 770
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	3 436 298	-	-	118 088 896	121 525 194
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	170 550	-	-	8 961 026	9 131 576
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
Total	3 606 848	0	0	127 049 922	130 656 770

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 déc 2022 à 129 918 953 DT contre 113 870 575 DT au 31 déc 2021.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 déc 2022, comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	414 404	528 545	(114 141)	-22%
Garanties reçues de la clientèle	129 504 549	113 342 030	16 162 519	14%
Total	129 918 953	113 870 575	16 048 378	14%

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	414 404	414 404
Garanties reçues de la clientèle	8 558 863	120 945 686	-	129 504 549
Total	8 558 863	120 945 686	414 404	129 918 953

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	387 881	26 523	414 404
Garanties reçues de la clientèle	39 757 440	89 747 109	129 504 549
Total	40 145 321	89 773 632	129 918 953

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 81 363 612 DT au 31 déc 2022. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	11 006 254	10 821 296	184 958	2%
Opérations avec la clientèle	70 357 358	55 302 108	15 055 250	27%
Portefeuille Murabaha	37 622 346	25 157 236	12 465 110	50%
Portefeuille Ijara	34 510 281	31 682 393	2 827 888	9%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	255 918	220 019	35 899	16%
Profits réservés	(2 031 187)	(1 757 540)	(273 647)	16%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
Total	81 363 612	66 123 404	15 240 208	23%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 déc 2022 un solde de 19 215 913 DT enregistrant ainsi une augmentation de 3 721 786 DT par rapport au 31 déc 2021 et se présentent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	5 518 024	5 174 029	343 995	7%
Commissions sur engagements par signature en TND	750 575	415 431	335 144	81%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 094 104	750 461	343 643	46%
Monétiques	1 446 098	1 188 796	257 302	22%

Commissions de Gestion, études et Engagement	8 605 887	6 270 288	2 335 599	37%
Commissions de Banque Directe	341 458	281 279	60 179	21%
Bancassurance	757 922	1 041 957	(284 035)	-27%
Autres commissions	701 845	371 886	329 959	89%
Total	19 215 913	15 494 127	3 721 786	24%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 déc 2022, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	3 131	-	3 131	-
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(4 325)	(5 668)	1 343	-24%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	996	2 214	(1 218)	-55%
Gain/Perte net sur opérations de change	3 152 414	1 921 237	1 231 177	64%
Total	3 152 216	1 917 783	1 234 433	64%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 déc 2022 un montant de 419 770 contre 466 398 DT au 31 déc 2021. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	299 770	346 398	(46 628)	-13%
Fonds Gérés	299 770	345 760	(45 990)	-13%
Créances sur l'état	-	638	(638)	-100%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Total	419 770	466 398	(46 628)	-10%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 déc 2022 un montant de 41 657 544 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(9 042 438)	(6 122 972)	(2 919 466)	48%
Opérations avec la clientèle	(25 690 262)	(21 701 659)	(3 988 603)	18%
Marges sur dépôts à vue	(5 709 375)	(5 920 637)	211 262	-4%
Marges sur comptes Tawfir	(9 948 288)	(8 109 604)	(1 838 684)	23%
Marges sur dépôts Isthithmar	(10 032 599)	(7 671 418)	(2 361 181)	31%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(6 828 040)	(5 059 980)	(1 768 060)	35%
Autres marges et charges	(96 804)	(73 820)	(22 984)	31%
Total	(41 657 544)	(32 958 431)	(8 699 113)	26%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la banque ont augmenté de 127 842 DT par rapport au 31 déc 2021 pour se situer à un montant de 1 490 631 DT au 31 déc 2022.

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 129 214)	(1 040 028)	(89 186)	9%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(255 620)	(235 147)	(20 473)	9%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(94 328)	(73 305)	(21 023)	29%
Autres commissions Encourues	(11 469)	(14 309)	2 840	-20%
Total	(1 490 631)	(1 362 789)	(127 842)	9%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 déc 2022 un montant de 13 553 927 DT enregistrant une augmentation de 7 025 721 DT au 31 déc 2021. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(15 639 558)	(6 991 307)	(8 648 251)	124%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(4 923 335)	(2 303 755)	(2 619 580)	114%
Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(1 540 448)	(964 809)	(575 639)	60%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(1 445 532)	(400 000)	(1 045 532)	261%
Total dotations	(23 548 873)	(10 659 871)	(12 889 002)	121%
Pertes sur créances	(2 239 020)	(4 314 160)	2 075 140	-48%
Total des dotations et des pertes sur créances	(25 787 893)	(14 974 031)	(10 813 862)	72%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	12 003 412	4 197 999	7 805 413	186%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-	219 140	(219 140)	-100%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	4 048 858	(4 048 858)	-100%
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	230 554	1 838	228 716	12444%
Total reprises	12 233 966	8 467 835	3 766 131	44%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	12 233 966	8 467 835	3 766 131	44%
Total	(13 553 927)	(6 506 196)	(7 047 731)	108%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(330 763)	(767 251)	436 488	-57%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	12 825	-	12 825	-
Total	(317 938)	(767 251)	449 313	-59%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 déc 2022 à 8 669 DT contre 50 230 DT au 31 déc 2021.

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Autres produits reçues	8 669	50 230	(41 561)	-83%
Total	8 669	50 230	(41 561)	-83%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2022, un montant de 23 371 764 DT, enregistrant ainsi une hausse de 5 036 338 DT par rapport au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 déc 2022 un montant de 25 214 589 DT enregistrant ainsi une hausse de 1 842 825 DT par rapport au 31 déc 2021. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(18 342 827)	(16 606 666)	(1 736 161)	10%
Primes allouées	(197 906)	(431 360)	233 454	-54%
Rémunération du personnel stagiaire	(7 600)	-	(7 600)	-
Impôts et taxes sur salaires	(449 520)	(397 185)	(52 335)	13%
Charges sociales	(4 113 948)	(3 744 652)	(369 296)	10%
Frais de formation	(300 289)	(282 221)	(18 068)	6%
Autres charges liées au personnel	(1 802 499)	(1 909 680)	107 181	-6%
Total	(25 214 589)	(23 371 764)	(1 842 825)	8%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 27% pour se situer à un montant de 12 297 652 DT au 31 déc 2022 contre 9 650 992 DT au 31 déc 2021. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(8 267 228)	(6 715 940)	(1 551 288)	23%
Loyer	(1 789 546)	(1 401 163)	(388 383)	28%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(2 942 810)	(2 974 764)	31 954	-1%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(165 443)	(107 118)	(58 325)	54%
Primes d'assurance	(182 518)	(209 636)	27 118	-13%
Frais d'abonnement	(2 130 810)	(1 722 380)	(408 430)	24%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(1 056 101)	(300 879)	(755 222)	251%
Autres charges d'exploitation	(4 030 424)	(2 935 052)	(1 095 372)	37%
Impôts et taxes	(59 663)	(116 531)	56 868	-49%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 201 706)	(890 707)	(310 999)	35%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 590 444)	(1 057 212)	(533 232)	50%
Transport et déplacement	(124 342)	(145 969)	21 627	-15%
Frais divers de gestion	(1 054 269)	(724 633)	(329 636)	45%
Total	(12 297 652)	(9 650 992)	(2 646 660)	27%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 déc 2022, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 417 354 DT pour se situer à un niveau 4 790 297 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(609 106)	(593 236)	(15 870)	3%
Dotation aux amortissements des Constructions	(795 443)	(632 207)	(163 236)	26%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(163 700)	(159 381)	(4 319)	3%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 036 172)	(1 014 482)	(21 690)	2%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(154 747)	(198 846)	44 099	-22%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(140 753)	(180 064)	39 311	-22%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	(1)	(71)	70	-99%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(412 023)	(198 826)	(213 197)	107%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 476 912)	(1 293 829)	(183 083)	14%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	-	(100 564)	100 564	-100%
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 437)	(3)	0%
Total	(4 790 297)	(4 372 943)	(417 354)	10%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 déc 2022, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 192 584 DT pour se situer à un niveau de 668 051 DT, et qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2022	31 déc 2021	Variation	%
Perte ordinaire	(1 138 322)	(42 274)	(1 096 048)	2593%
Autres	1 600 000	-	1 600 000	-
Plus-value sur cession d'immobilisation	89 262	11 459	77 803	679%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	117 110	506 282	(389 172)	-77%
Total	668 050	475 467	192 583	41%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de -235 376 DT au 31 déc 2022.

Le détail des déficits reportés et amortissements différés se détaille comme suit.

Année	déficit reporté	amortissement différé
2017	0.000	0
2018	0.000	0
2019	0.000	0
2020	0.000	0
2021		1 455 218
2022		4 829 127

Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de -500 DT au 31 déc 2022.

Note 5.16 : Résultat par action

Description	31 déc 2022	31 déc 2021
Résultat net	5 269 776	1 802 339
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,176	0,060
Résultat dilué par action (en DT)	0,176	0,060

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 193 439 515 DT à 131 022 209 DT enregistrant une diminution de 62 417 306 DT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 35 769 972 DT, et des activités d'investissement à hauteur de 32 190 240 DT ainsi que des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement pour 5 542 906 DT. L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à -35 769 972 DT au 31 décembre 2022. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 104 049 961 DT,
La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 116 248 749 DT,
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 34 904 672 DT.

Flux nets négatifs :

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -40 373 581 DT
La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -221 592 401 DT ;
Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -28 771 496 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -32 190 240 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs net de 5 542 906 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 20 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 14 458 623 DT.

7) : Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées

WIFAK SICAR

ASSURANCES ATTAKAFULIA

NAJIBA HAMROUNI

MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB

Islamic corporaion for the developement of the private sector

Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général

Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed

INNOV-ALLIANCE-TECH S.A

Société C.C.P.S

Société d'étude et de construction métallique

Société ELECTRIA

Société INTER FER FORGE

Société INTERCHAUX

Société INTERMETAL SA

Société METALSHIP

Société Nouvelle de Construction SNC

Société Nouvelle de Coupe Industrielle

Société PROSID

Société PROSID SUD

Société ROYAL OLIVE OIL

Société SAMFI « SARL »

Société Sens Inverse

Société SITEL

Société Technique Industrielle et Commerciale

Société TOUTALU

Société TRANSIDER

STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP

STE PIMA

STE PLASTIC SIPA SUD

STE PRO PARTS

STE ROYAL TRADING

STE SIAME

STE GLOBAL METAL COMPANY

STE MEDIKA TECH

STE SUD METAL

STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE

STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX

STE SOTIC

STE LE MEUBLE

STE TUNISIE DISTRIBUTION MEUBLES

STE INDEPENDANT TRADING COMPANY

STE TSI CLIENTELE

STE IMMOBILIERE CONTOMPORAINE

STE COTUNAL

Sociétés appartenant au Groupe HAMROUNI

STE SOTUNAL

STE TUN DE FABRICATION METAL ET MOUSSE

Nature de la relation

Filiale

Filiale

Descendant Actionnaire PP> 5% K

Actionnaire Direct et Membre CA

Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB

STE COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUES
 STE IND DE RESINE ET DE COLRCES
 STE POLYFLEX
 STE CHIMICOULEURS EMBALLAGES METTALIQUES
 STE SOTUNAL TRADING
 STE CTTM

Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. **HEDI BEN AYED** concernent **61** contrats IJARA et **24** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2022	Impayés au 31/12/2022	Produits au 31/12/2022
<u>Financements IJARA</u>	<u>61</u>	<u>1,587,555.848</u>	<u>51,201.105</u>	<u>188,051.636</u>
Société PROSID	12	158,755.430	-2,518.321	21,490.560
Société ELECTRIA	1	4,078.148	-305.612	669.057
Société INTERMETAL SA	7	7.000	105.556	197.217
Société Nouvelle de Construction SNC	6	94,936.106	51,782.042	9,496.021
Société Technique Industrielle et Commerciale	1	35,752.645	2,068.923	5,039.693
Société TRANSIDER	1	1.000	-18.780	0.000
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	-0.001	1.190	393.100
Société Sens Inverse	3	3.001	-73.672	0.007
Société SAMFI « SARL »	3	3.001	-106.334	0.000
Société METALSHIP	1	1.001	425.573	0.000
Société INTER FER FORGE	1	1.000	-22.880	0.000
Société C.C.P.S	1	3,734.381	-14.819	1,283.679
Société PROSID SUD	3	521,350.743	-56.623	53,632.348
Société d'étude et de construction métallique	2	1.997	0.000	0.000
Société INTERCHAUX	2	24,039.970	-1,550.720	3,784.965
Société ROYAL OLIVE OIL	1	357,612.073	0.000	33,371.745
Société TOUTALU	5	47,176.535	-5,873.185	7,175.971
STE PIMA	1	113,988.687	0.772	16,400.261
STE PRO PARTS	1	0.998	0.000	1,076.082
STE PLASTIC SIPA SUD	1	12,451.372	54.923	1,729.358
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	2	77,219.458	-1,474.688	12,460.395
STE ROYAL TRADING	2	67,058.598	-0.731	8,063.899
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	1.000	4.760	599.395
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	2	69,381.705	9,935.605	11,187.883
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>24</u>	<u>12,556,656.530</u>	<u>2,659.211</u>	<u>1,419,365.263</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	1	2,000,000.000	0.000	200,271.136

Société INTERMETAL SA	3	971,471.510	0.000	269,552.958
Société PROSID	4	3,914,289.620	0.000	342,088.140
Société PROSID SUD	4	1,999,918.804	0.000	273,208.124
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	2	281,610.275	0.000	32,918.483
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1,995,806.121	0.000	162,796.104
Société SAMFI « SARL »	1	1,000,000.000	0.000	81,300.000
Société TOUTALU	3	298,624.060	0.000	37,041.419
STE MEDIKA TECH	0	0.000	0.000	2,062.415
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	1	94,936.140	2,659.211	18,126.484
Total	85	14,144,212.378	48,541.894	1,607,416.899

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. **HEDI BEN AYED** au 31 Décembre 2022 concernent **7** contrat IJARA et **65** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2022	Financement HT	En cours au 31/12/2022	Impayés au 31/12/2022	Produits au 31/12/2022	COMMISSIONS HTVA	TVA	COMM TTC
Financements IJARA	7	744,686.009	725,475.227	0.000	19,556.501	1,750.000	332.500	2,082.500
Société INTERMETAL SA	2	375,361.244	410,819.705	0.000	3,361.872	500.000	95.000	595.000
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	58,865.600	51,654.345	0.000	2,142.766	250.000	47.500	297.500
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	2	158,205.234	119,803.533	0.000	11,197.066	500.000	95.000	595.000
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	58,865.600	51,417.639	0.000	2,137.219	250.000	47.500	297.500
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	93,388.331	91,780.005	0.000	717.578	250.000	47.500	297.500
Financements MOURABAHA	65	48,391,502.490	20,092,513.477	1,048,962.962	790,361.821	131,119.675	24,912.738	156,032.413
Société Technique Industrielle et Commerciale	3	2,796,016.000	0.000	0.000	58,809.442	7,130.043	1,354.708	8,484.751
Société INTERMETAL SA	2	11,707,971.000	0.000	0.000	190,572.326	23,415.902	4,449.021	27,864.923
Société PROSID SUD	8	2,292,613.390	1,691,147.610	0.000	81,992.705	12,008.519	2,281.619	14,290.138
ROYAL TRADING	23	16,399,679.000	10,921,913.000	0.000	330,559.308	41,224.196	7,832.597	49,056.793
INNOV ALLIANCE TECH SA	12	1168111.29	760309.705	0.000	23955.648	5,840.553	1,109.705	6,950.258

Société TOUTALU	6	194730.85	194542.35	0.000	5332.162	1,945.327	369.612	2,314.939
STE MEDIKA TECH	1	31611.07	31611.07	0.000	872.34	474.166	90.092	564.258
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	2	809955.26	809955.26	0.000	9079.678	4,049.775	769.457	4,819.232
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	6	313236.27	211250.06	0.000	8582.2981	2,256.056	428.651	2,684.707
STE COTUNAL	2	12677578.36	5471784.422	1,048,962.962	80605.914	32,775.138	6,227.276	39,002.414
TOTAL	72	49,136,188.499	20,817,988.704	1,048,962.962	809,918.322	132,869.675	25,245.238	158,114.913

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2022 se sont élevés à **288 689 DT**. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à **3 993 741 DT**.

Le conseil d'administration a été informé et a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à **4 500 000DT** moyennant une marge égale à **684 822 DT** et avec commission d'étude **13 388 DT en TTC**. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2022 se sont élevés à **398 282 DT**. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à **4 028 673 DT**.

Conventions de financement conclues avec Mme. NAJIBA HAMROUNI :

En 2022, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé « MME NAJIBA HAMROUNI », par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à **1 280 000 DT** moyennant une marge égale à **97 600 DT** et une commission d'étude de **7 616 DT** en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2022 se sont élevés à **68 063 DT**. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à **1 280 000 DT**.

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs totalisent d'un montant de **15 300 000DT** se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2022** à **67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2022** à **66 577 DT**.
 - Une restitution de **738 323DT** a été effectué au cours de l'année 2022.

- Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2022 à 27 267 DT**.
 - Une restitution de **439 999DT** a été effectué au cours de l'année 2022.
 - Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2022 à 20 300 DT**.
 - Une restitution de **560 275DT** a été effectué au cours de l'année 2022.
 - Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2022 à 27 813 DT**.
 - Une restitution de **1 749 747DT** a été effectué au cours de l'année 2022
 - Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2022 à 14 626 DT**.
 - Une restitution de **298 997DT** a été effectué au cours de l'année 2022
 - Placement au cours de l'exercice 2009 de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2022 à 6 875 DT**.
 - Une restitution totale a été effectué au cours de l'année 2022
- ✓ Les encours de fonds gérés au 31/12/2022 atteint un solde de **11 012 660DT**.

Placements opérés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK »

Le solde des fonds déposés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK » au 31/12/2022 s'élève à **3 613 224 DT**. Ainsi, la rémunération du compte courant rétribuée, s'élève au 31/12/2022 à **42 345 DT**.

ASSURANCES ATTAKAFULIA

En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2022, avec la Société Assurance Attakafulia, Wifak Bank a constaté en 2022, parmi ses produits, des Commissions au titre des "contrats Ijara » pour la somme de 737 466 DT,

En application de ces mêmes conventions, Wifak Bank a constaté des charges au titre des Contrats "responsabilité civile " pour la somme de 176 739 DT et au titre des Contrats "Assurance Voitures " pour la somme de 55 537.

Wifak Bank a supporté, en 2022, une charge de 1 039 810 DT au titre de la rémunération des Emprunts Obligataires selon les principes Islamiques émis par la Banque et souscrits par la société Assurance Attakafulia, en 2020, 2021 et 2022, pour la somme totale de 15 250 000 DT.

Wifak Bank a continué, en 2022, à rémunérer les comptes de dépôts à vue rémunérés ouverts par la société Assurance Attakafulia antérieurement à l'exercice.

Les charges courues en 2022, par Wifak Bank, à ce titre, totalisent 46 870 DT et le solde de ces comptes s'élève, au 31 décembre 2022, à 24 167 412 DT.

La société Assurance Atakafulia a continué, en 2022, à placer ses excédents de liquidité auprès de Wifak Bank sous forme de contrats Istithmar. Les charges encourues en 2022, par Wifak Bank, au titre desdits contrats, totalisent 230 845 DT et le solde de ces placements s'élève, au 31 décembre 2022, à 5 000 000 DT.

La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit e 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT. L'encours au 31/12/2022 s'élève à 4 000 000 DT et les charges encourus en 2022 totalise un solde de 340 000 DT.

La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

TUNIS LE 5 AVRIL 2023

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 1 250 038 870 Dinars et un résultat bénéficiaire de 5 269 776 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2022 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. QUESTIONS-CLES DE L'AUDIT

Les questions-clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions-clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2022 un solde de 803 392 578 Dinars, dans le bilan de la Banque (64%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 12 338 949 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles-clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2022, à 81 363 612 Dinars, dont 36 742 628 Dinars proviennent de l'activité MOUREBHA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (78%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait suivant :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. A ce jour, les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Cependant, en date du 10 janvier 2023, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, une notification de contrôle social approfondi pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

5. RAPPORT DE GESTION

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1 - EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence de procédure d'inventaire du matériel récupéré. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

TUNIS LE 5 AVRIL 2023

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES
COMMERCIALES ET AUX ARTICLES 43 ET 62 DE LA LOI 2016-48 – EXERCICE
2022**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

1- OPERATIONS CONCLUES AVEC LE GROUPE « HEDI BEN AYED » :

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2022, sept (7) contrats IJARA et soixante-cinq (65) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 49 136 187 DT. Les frais de dossiers et les produits y afférents se sont élevés respectivement à 151 033 DT et 809 918 DT, se détaillant comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NBR DE CTR	FINANCEM .	COM M.	ENCOURS 31/12/2022	En DT	
					IMPAYÉ S 31/12/2022	PRODUIT T 2022
FINANCEMENTS IJARA	7	744 686	2 084	725 476	-	19 557
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	2	375 361	595	410 820	-	3 362
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	58 866	298	51 654	-	2 143
STE COLLECTE ET RECYCLAGE	2	158 205	595	119 804	-	11 197

METAUX						
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	58 866	298	51 418	-	2 137
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	93 388	298	91 780	-	718
FINANCEMENTS MOURABAHA	65	48 391 501	148 949	20 092 513	1 048 963	790 361
SOCIÉTÉ TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	3	2 796 016	1 402	-	-	58 809
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	2	11 707 971	27 865	-	-	190 572
SOCIÉTÉ PROSID SUD	8	2 292 613	14 290	1 691 148	-	81 993
ROYAL TRADING	23	16 399 679	49 057	10 921 913	-	330 559
INNOV ALLIANCE TECH SA	12	1 168 111	6 950	760 310	-	23 956
SOCIÉTÉ TOUTALU	6	194 731	2 315	194 542	-	5 332
STE MEDIKA TECH	1	31 611	564	31 611	-	872
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	2	809 955	4 819	809 955	-	9 080
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	6	313 236	2 685	211 250	-	8 582
STE COTUNAL	2	12 677 578	39 002	5 471 784	1 048 963	80 606
TOTAL	72	49 136 187	151 033	20 817 989	1 048 963	809 918

1- OPERATIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE « ASSURANCES ATTAKAFULIA » :

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 18 Mai 2022 a autorisé l'acquisition de 95.9% du capital de la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA ».

- En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2022 avec la Société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté en 2022, parmi ses produits, des commissions au titre des contrats « IJARA » pour la somme de 737 466 DT.

- En application de ces mêmes conventions la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté des charges au titre des Contrats "responsabilité civile " pour la somme de 176 739 DT et au titre des contrats "Assurance Voitures " pour la somme de 55 537 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a supporté, en 2022, une charge de 1 039 810 DT au titre de la rémunération des Emprunts Obligataires selon les principes Islamiques émis par la Banque et souscrits par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », en 2019, 2020, 2021 et 2022, pour la somme totale de 15 250 000 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a continué, en 2022, à rémunérer les comptes de dépôts à vue ouverts par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » antérieurement à l'exercice.

A ce titre, les charges courues en 2022 par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » totalisent 46 870 DT. Au 31 décembre 2022, le solde de ces comptes s'élève à 24 167 412 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a continué en 2022, à placer ses excédents de liquidité auprès de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sous forme de contrats ISTITHMAR. A ce titre, les charges encourues en 2022, totalisent 230 845 DT. Au 31 décembre 2022, le solde de ces placements s'élève à 5 000 000 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT. Au 31/12/2022, l'encours s'élève à 4 000 000 DT et les charges encourues en 2022 totalisent un solde de 340 000 DT.

- En 2022, la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

2- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC MME. NAJIBA HAMROUNI :

En 2022, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé « MME NAJIBA HAMROUNI », par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à 1 280 000 DT, moyennant une marge égale à 97 600 DT et une commission d'étude de 7 616 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 68 063 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 1 280 000 DT.

2- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC MR. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé l'administrateur « MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB » par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 4 500 000 DT, moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec une commission d'étude de 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 398 282 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 4 028 673 DT.

II- OPERATIONS RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS :

- 1) En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur « MOHAMED HEDI BEN AYED » d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT, moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 288 689 DT. Au 31/12/2022, l'encours de ce contrat s'élève à 3 993 741 DT.

Le Conseil d'Administration a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

- 2) Le Conseil d'Administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT.
- 3) Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Au 31 décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 738 323 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 66 577 DT.

- 4) Le Conseil d'Administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Au 31 décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 439 999 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 27 267 DT.
- 5) Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Au 31 décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 560 275 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 20 300 DT.
- 6) Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Au 31 Décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 1 749 747 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 27 813 DT.
- 7) Le Conseil d'Administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Au 31 décembre 2022, le cumul des restitutions a atteint un montant de 298 997 DT. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 14 626 DT.
- 8) Le Conseil d'Administration réuni le 25 Décembre 2009, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Au 31 décembre 2022, ce montant a été totalement restitué. Au titre de l'exercice 2022, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 6 875 DT
- 9) Le Conseil d'Administration réuni le 18 février 2015, a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector : ICD » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. Aucune somme n'a été facturée ou payée au titre des exercices 2019, 2020 & 2021. Le Conseil d'Administration réuni le 30 Aout 2022, a autorisé la résiliation de cette convention.
- 10) La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe MOHAMED HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Au 31/12/2022, les encours, les impayés ainsi que les produits générés en 2022, se détaillent comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	En DT		
	EN COURS AU 31/12/2022	IMPAYES/SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2022	PRODUITS AU 31/12/2022
<u>FINANCEMENTS IJARA</u>	1 587 556	- 51 201	188 051
SOCIETE PROSID	158 755	- 2 518	21 491
SOCIETE ELECTRIA	4 078	- 306	669
SOCIETE INTERMETAL SA	7	106	197
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	94 936	- 51 782	9 496
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	35 753	2 069	5 040
SOCIETE TRANSIDER	1	- 19	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	-	1	393
SOCIETE SENS INVERSE	3	- 74	-
SOCIETE SAMFI « SARL »	3	- 106	-

SOCIETE METALSHIP	1	426	-
SOCIETE INTER FER FORGE	1	- 23	-
SOCIETE C.C.P.S	3 734	- 15	1 284
SOCIETE PROSID SUD	521 351	- 57	53 632
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	-	-
SOCIETE INTERCHAUX	24 040	- 1 551	3 785
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	357 612	-	33 372
SOCIETE TOUTALU	47 177	- 5 873	7 176
STE PIMA	113 989	1	16 400
STE PRO PARTS	1	-	1 076
STE PLASTIC SIPA SUD	12 451	55	1 729
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	77 219	- 1 475	12 460
STE ROYAL TRADING	67 059	- 1	8 064
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	5	599
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	69 382	9 936	11 188
MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES	12 556 657	2 659	1 419 363
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	2 000 000	-	200 271
SOCIETE INTERMETAL SA	971 472	-	269 553
SOCIETE PROSID	3 914 290	-	342 088
SOCIETE PROSID SUD	1 999 919	-	273 208
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	281 610	-	32 918
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	1 995 806	-	162 796
SOCIETE SAMFI « SARL »	1 000 000	-	81 300
SOCIETE TOUTALU	298 624	-	37 041
STE MEDIKA TECH	-	-	2 062
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94 936	2 659	18 126
TOTAL	14 144 213	- 48 542	1 607 414

III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2022, est fixée par décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023 a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette de 300 000 DT à imputer sur l'exercice 2022. Au 31 décembre 2022, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 240 000 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2022, totalise un montant de 924 286 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.

- La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2022 à :
 - ✓ Un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
 - ✓ Un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit et des comités de risques à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

* Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.

* Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à un montant brut de 314 125 DT dont 244 750 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration. Les rémunérations revenant aux membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques, au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à un montant brut de 18 750 DT

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI